

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'éducation Question écrite n° 66481

Texte de la question

Mme Joëlle Ceccaldi-Raynaud interroge Mme la secrétaire d'État chargée de la politique de la ville sur la mise en place d'internats d'excellence dans le cadre du programme Espoir banlieue. À la rentrée scolaire 2009, le premier internat d'excellence a ouvert à Sourdun (Seine-et-Marne) et accueilli 128 élèves volontaires. Après un trimestre scolaire de fonctionnement, elle lui demande quel bilan on peut établir de cette politique volontariste.

Texte de la réponse

L'internat d'excellence de Sourdun est un programme bâti et conçu pour aboutir à la rentrée 2011 ; il est donc actuellement en phase de développement. À ce jour, 116 élèves, dont 50 % de filles, sont accueillis à l'internat de Sourdun. Ils viennent des trois départements qui composent l'académie de Créteil (40 % Seine-et-Marne, 35 % Seine-St-Denis, 25 % Val-de-Marne) et cumulent souvent des difficultés financières ou sociales. Les filles sont majoritaires en classe de seconde, alors que les garçons sont majoritaires au collège. Globalement, les filles réussissent mieux que les garçons. Les statistiques des conseils de classe du premier trimestre font apparaître les éléments suivants : selon les classes, 70 à 85 % des élèves ont la moyenne dans les disciplines majeures : mathématiques, lettres, histoire-géographie et anglais ; 60 % des élèves de seconde devraient passer en 1er S. Pour beaucoup d'entre eux, le changement le plus notable concerne le comportement, l'intérêt porté au travail, la façon de s'adresser la parole entre eux ou envers les adultes. Certains enfants, qui apprécient beaucoup ce changement, déclarent souhaiter rester à l'internat pendant les week-ends ou les vacances. Il semble que la quasi-totalité d'entre eux souhaitera rester à Sourdun l'année prochaine. Parmi les activités de l'internat, les ateliers les plus fréquentés sont : l'équitation (50 % des élèves), la cuisine du monde, le théâtre et les échecs. Le partenariat avec l'Opéra de Paris (sorties organisées par maison d'internes) remporte un vif succès chez les élèves. Il est essentiel, pour faire vivre une communauté éducative dans des conditions qui ne sont pas encore totalement stabilisées, que les personnels soient extrêmement motivés ; le recrutement sur poste à profil est indispensable. Le travail avec la seule fédération de parents d'élèves représentée au conseil d'établissement (Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques - FCPE) est extrêmement productif. L'expérience menée à Sourdun sera mise à profit pour développer les internats dans le cadre du grand emprunt (20 000 places).

Données clés

Auteur: Mme Joëlle Ceccaldi-Raynaud

Circonscription: Hauts-de-Seine (6e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 66481 Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Politique de la ville Ministère attributaire : Politique de la ville Version web: https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/13/questions/QANR5L13QE66481

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 15 décembre 2009, page 11931 Réponse publiée le : 20 juillet 2010, page 8174